



P 911 ID 2856

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejjinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 6 mars 2018

Objet : Pétition 911 – Schülerinnen a Schüler raus aus dem Berufstraffic! Lycéeën eng Stonn méi spéit ufänke loossen

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 2 mars 2018, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 155 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 17(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.


Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Vera Haas-Gelejinsky
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 224
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Claude Feltgen

Luxembourg, le 6 mars 2018

Objet : Votre pétition 911 – Schülerinnen a Schüler raus aus dem Beruffstraffic - Lycéeën
eng Stonn méi spéit ufänke loossen

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.


Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés